



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Strasbourg, le **8 décembre** 2020

TokTokDoc va réaliser plus de 2000 actes de télémédecine auprès de patients fragiles ou atteints par la Covid-19, au sein d'établissements médico-sociaux et de résidences seniors de l'Eurométropole de Strasbourg.



À l'issue d'un d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg et ses partenaires (Pays de Saverne, Plaine et Plateau et autres territoires) en juillet 2020, TokTokDoc est sélectionné pour des campagnes de dépistage et suivi par télémédecine.

À compter de la mi-décembre 2020, 100 journées de prise en charge télémédicale, représentant 2000 actes, seront intégralement organisées et gérées par les équipes de la Polyclinique TokTokDoc.

Les interventions dans les établissements seront assurées sans mobiliser les équipes internes et avec l'appui de médecins du territoire, produisant un fort impact en santé publique et une innovation organisationnelle.

Une réponse à une problématique d'accès aux soins

C'est pour proposer une solution aux difficultés d'accès aux soins pour les patients d'établissements médico-sociaux et de résidences seniors, que TokTokDoc apporte, au travers de l'AMI "Territoires de santé de demain", son savoir-faire lors de 100 journées d'intervention.

Le principe est simple : au cours d'une journée, un(e) infirmier(e) salarié(e) de TokTokDoc intervient dans un établissement, en lien avec un médecin par téléconsultation, auprès de 10 à 30 patients selon le type de soins.

Nul besoin d'une ressource interne, la prestation est totalement gérée par l'infirmier(e) spécialisé(e) en télémédecine. Cette prestation de service est pilotée par TokTokDoc qui coordonne intégralement les parties prenantes dans le respect du parcours de soins du patient (infirmiers, médecins spécialistes partenaires, médecins traitants, direction de l'établissement et familles).

TokTokDoc dispose d'un matériel de diagnostic performant (ECG, stéthoscope et échographie connectés) pour apporter une qualité de prise en charge optimale aux personnes bénéficiaires.

Priorité aux patients COVID-19

Les campagnes de TokTokDoc seront dédiées en priorité au **suivi cardiologique** des patients ayant contracté la Covid-19 ou auprès de ceux présentant une vulnérabilité accrue du fait de comorbidités (les personnes de plus de 65 ans et/ou celles atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire).

Dans ce cadre, les infirmières de télémédecine spécifiquement formées pratiquent des électrocardiogrammes et échographies cardiaques, selon les instructions et sous la responsabilité d'un cardiologue par le biais de téléconsultations.

Ces examens auront pour but de vérifier l'absence d'aggravation des pathologies cardiaques préexistantes et de réévaluer le traitement du patient. Au-delà d'une simple action curative, le focus est donné à l'axe préventif pour mieux anticiper une nouvelle crise Covid-19.

Une meilleure prise en charge

Laurent Schmoll, président et directeur médical de TokTokDoc, précise :*"Nos journées de dépistage ou de suivi par télémédecine facilitent l'accès aux soins et offrent la perspective d'une meilleure prise en charge des patients ayant contracté la Covid-19.*

Nous allons prévenir d'éventuelles problématiques de santé liées à un traitement spécifique mis en route dans le cadre de la Covid-19. Nous allons aussi réduire les délais d'attente et de déplacements des patients fragiles. Pour le médecin, les bénéfices sont aussi notables. Grâce à l'aide de notre infirmier(e) spécialisé(e) et des outils de diagnostic embarqués, le médecin peut rapidement évaluer à distance l'état de santé du patient et adresser une prescription adaptée."

En complément des campagnes de cardiologie, d'autres journées seront organisées autour des problématiques liées à l'**ORL** (dépistage des pathologies des conduits auditifs externes avec bilan auditif si nécessaire) et la **dermatologie** (à l'aide d'une caméra connectée).

Un accélérateur d'innovation

Ces 100 journées de dépistage et de suivi vont contribuer à l'acculturation à la télémédecine sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et au décloisonnement des métiers avec la mise en œuvre de nouvelles formes de coopérations interprofessionnelles.

L'utilisation de la télémédecine et l'apport organisationnel de TokTokDoc permettra de limiter des dépenses liées aux transports, de réduire le risque d'hospitalisations et dépenses associées et d'assurer une prise en charge plus rapide des personnes fragiles dans les établissements.

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, plus de **100 établissements***, comprenant **des Ehpad ou des structures pour personnes en situation de handicap**, seront concernés et bénéficieront de ce **service à titre gratuit**. **Les journées d'intervention débuteront à la mi-décembre** et se déploieront jusqu'en mars 2021.

**Détails disponibles sur demande*

98%

des résidents d'Ehpad sont atteints d'au moins **une maladie chronique**.

30%

des **arrivées aux urgences** dans les hôpitaux de Strasbourg le soir et le week-end proviennent des Ehpad.

TokTokDoc, acteur de santé en télémédecine

Créée en 2016, la solution TokTokDoc est aujourd'hui présente dans plus de 250 établissements français. Quotidiennement, plus de 20 000 patients bénéficient de son service de téléconsultation et de téléexpertise. Après s'être forgée une légitimité sur le secteur de l'Ehpad de par son positionnement unique, TokTokDoc étend son concept à l'ensemble du secteur médico-social (personnes âgées et/ou dépendantes), aux structures sanitaires (établissements de santé et soins de suite et réadaptation), aux services ambulatoires de ville (services infirmiers à domicile), aux résidences services et autonomie ainsi qu'aux collectivités.

Depuis 2018, TokTokDoc porte l'expérimentation unique en France de la **Policlinique mobile de télémédecine**. Cette innovation organisationnelle et financière - permise grâce à une dérogation au titre de l'article 51 de la Loi de financement de la sécurité sociale de 2018 - reprend le concept d'un hôpital "hors les murs", pour apporter les soins spécialisés au chevet des personnes fragilisées et dépendantes, au moyen d'un réseau d'experts distants et d'une équipe mobile d'infirmières dédiées.

→ Contact Presse

Alexandre Séguès, directeur communication 07 57 47 03 53 alexandre.segues@toktokdoc.com

Sophie Ludmann, responsable communication - 07 86 35 36 68 sophie@toktokdoc.com

TokTokDoc - 41 Rue de la Course, 67000 Strasbourg - www.toktokdoc.com

À propos du Grand Plan d'Investissement

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros engagé en 2017 par le Gouvernement et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Twitter : @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTer